

DEPARTEMENT DU NORD

-----

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

-----

**VILLE d'HAZEBROUCK**

-----

**OBJET**

**N°2023/053**

**FINANCES LOCALES (7.1)**

**Budget annexe du  
Service de Transport  
Budget primitif 2023**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 059-215902958-20230405-DELIB53CM5423-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**

**des Délibérations du Conseil Municipal  
d'HAZEBROUCK**

**SEANCE DU MERCREDI 5 AVRIL 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le vingt-huit mars deux mille vingt-trois.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 26    Absents ayant donné pouvoir : 7    Absents : 2

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,  
Mme FLORQUIN-BLONDEL, M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ,  
M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, M. BURGHELLE,  
Mme SCHERRIER,  
Adjoints,

M. DENTENER, Mme FERLIN, M. FIOEN, Mme DELECOEUILLE, M. DELVA,  
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, Mme ANDRE, M. MEIRLAND,  
M. TIBERGHIN, Mme DEPELCHIN, M. DECOOPMAN, Mme LIONET,  
M. COTTE, Mme BELVAL, Mme DAUCHEZ,  
Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

|                     |                                       |
|---------------------|---------------------------------------|
| M. BAILLEUL         | qui a donné pouvoir à M. GRIMBER      |
| Mme SAUZEAU         | qui a donné pouvoir à M. FIOEN        |
| M. Philippe DUHAMEL | qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL |
| M. DEVOS            | qui a donné pouvoir à M. DENTENER     |
| M. LECLERCQ         | qui a donné pouvoir à Mme NUNS        |
| Mme SCHOONHEERE     | qui a donné pouvoir à Mme PATOUX      |
| Mme REYNAERT        | qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ     |

**ABSENTS :**

M. DEBAECKER, M. PERLEIN

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Adrian MEIRLAND

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe GRIMBER, Premier adjoint délégué aux finances ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants ;

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) complétant les dispositions relatives au débat d'orientation budgétaire ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M43 applicable au Budget annexe du Service de Transport ;

Vu la délibération du 8 février 2023 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire ;

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 concernant le Budget annexe du Service de Transport adressé aux membres du Conseil Municipal ;

Considérant le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat de l'exercice 2022 adoptés lors de la présente séance du Conseil Municipal ;

Après avis favorable à l'unanimité de la Commission des Finances réunie le 27 mars 2023 ;

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- De bien vouloir approuver le Budget Primitif 2023 du Budget annexe du Service de Transport qui s'équilibre comme suit :

| DEPENSES                  | Montants            |
|---------------------------|---------------------|
| Section de fonctionnement | 64 707,42 €         |
| Section d'investissement  | 65 352,92 €         |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>     | <b>130 060,34 €</b> |

  

| RECETTES                  | Montants            |
|---------------------------|---------------------|
| Section de fonctionnement | 64 707,42 €         |
| Section d'investissement  | 65 352,92 €         |
| <b>TOTAL RECETTES</b>     | <b>130 060,34 €</b> |

**LE VOTE a donné les résultats suivants :**

**ADOpte à L'UNANIMITÉ**  
**(33 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus**  
**(suivent les signatures)**  
**POUR COPIE CONFORME**

Le Maire,  
Vice-Président du Conseil  
Départemental du Nord,



**Valentin BELLEVAL**

Le Secrétaire de séance,



**Adrian MEIRLAND**